



# TRIATHLON de VALENCE

1-2 juillet  
2017

## REGLEMENT (Hors D3 et D1)

**Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant la réglementation générale 2017 de la F.F.TRI. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance.**

### Inscriptions:

Les inscriptions se feront en ligne sur le site internet du triathlon international de Valence avant le 30 juin 2017 à 20h00 pour le triathlon distance S OPEN ainsi que pour l'aquathlon et la traversé du lac. Le triathlon distance S est limité à 300 concurrents individuels et 30 relais. Inscriptions sur place le jour de la course dans la limite des places disponibles. Toute inscription est définitive. En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée. Les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite de 20 % pour frais de dossiers. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

### Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectue le samedi 1er Juillet au Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes à Châteauneuf-sur-Isère, à l'intérieur du bâtiment:

- À partir de 09h00 pour la Traversée du Lac d'Aiguille
- À partir de 10h30 pour l'Aquathlon Jeunes
- À partir de 16h00 pour le Triathlon Open

**IMPORTANT :** Pour retirer votre dossard, munissez-vous de votre licence FFTRI 2017, ou d'un certificat médical "non contre indication à la pratique du triathlon ou de la discipline concernée (pour relais) en compétition", de moins d'un an. Les non-licenciés FFTRI devront souscrire un pass compétition, d'un montant de 3,50 EUR pour l'Aquathlon Jeunes et le Triathlon Relais, et 7,50 EUR pour le Triathlon Open Individuel.

### Aquathlon et triathlon: température de l'eau et combinaison néoprène

Selon la température de l'eau, le port de la combinaison peut être obligatoire, autorisé, ou interdit. Voici les seuils en fonction de l'épreuve:

- Aquathlon Mini-poussins à Pupilles : Annulation de la partie natation si la température est inférieure à 16°, entre 16 et 24° combinaison autorisée, interdite au delà de 24°
- Aquathlon Benjamins à Juniors, le port de la combinaison néoprène est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C, et interdit lorsqu'elle égale ou dépasse 24°C.
- Triathlon Open S: Le port de la combinaison néoprène est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C, et interdit lorsqu'elle dépasse 24°C.

Nous publierons un relevé de température sur les réseaux sociaux, quelques jours avant l'épreuve. La température sera prise officiellement par les arbitres le jour de l'épreuve.

## Matériel

Nous vous fournissons un bonnet de bain numéroté, deux dossards (un devant en course à pied, un derrière en vélo) **chacun à attacher par 3 points minimum**, une étiquette à coller sur votre tige de selle, et une puce de chronométrage à porter autour de la cheville.

## Vagues de départ triathlon S

L'épreuve triathlon S Open est ouverte à tous les concurrents nés en 2001 et avant pour l'épreuve individuelle et avant 2003 pour le relais (1 seule discipline au choix), dans la limite de 300 concurrents individuels et 30 équipes relais.

Les concurrents masculins s'élanceront en première vague à 18h30. Les concurrentes féminines s'élanceront en deuxième vague à 18h32 avec les relais. Chaque vague de départ dispose d'une couleur de bonnet différente.

## Temps de course triathlon S

Le temps de course est limité sur le triathlon S.

- Le temps limite pour effectuer la natation+première transition est de 25 minutes
- Le temps limite pour effectuer la natation+la première transition+parcours vélo+la deuxième transition est de 1 heure et 20 minutes

## Vélo triathlon open S

Le port du casque homologué à coque dure est obligatoire, jugulaire fermée jusqu'à sa place dans le parc à vélos, sous peine de disqualification si non remise en conformité après stop & go. Il est interdit de rouler dans le parc à vélos. Les voitures suiveuses sont interdites !

**Drafting non autorisé:** Au cas où un arbitre pénaliserait un triathlète pour drafting d'un carton bleu, celui-ci devra effectuer une boucle de pénalité en course à pied sous le contrôle d'un arbitre.

Prolongateur autorisé selon la réglementation FFTRI. Le cycliste s'engage à respecter le code de la route, à ne pas couper les virages et à rouler seulement sur la moitié droite de la chaussée. Dans le cas contraire, il sera disqualifié.

## Arbitrage aquathlon triathlon

En cas de disqualification, l'athlète devra remettre son dossard et sa puce de chronométrage à l'arbitre et s'arrêter. En cas de non-respect de ces consignes, des sanctions disciplinaires pourraient être encourues.

## Responsabilités

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé. Accident provoqué par le non respect du code de la route, par le non respect des consignes de sécurité données par l'organisateur et par le non respect du présent règlement. Il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel excepté au sein de l'aire de transition. Il est de la responsabilité des concurrents de respecter le

code de la route, de rester sur la bonne voie, d'être en bonne santé... En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

### Epreuve triathlon S en relais

L'épreuve en relais se court à deux ou trois équipiers. Le concurrent doit présenter un certificat médical ou une licence compétition conforme avec la partie à laquelle il participera (natation, course à pied ou cyclisme) Le passage de relais se fera dans l'aire de transition au moyen de la puce de chronométrage. Le relayeur effectuant la partie course à pied devra porter devant un dossard fixé par trois points et le relayeur effectuant la partie vélo devra porter dans le dos un dossard fixé par trois points.

### Récompenses triathlon S individuel

Seuls les concurrents ayant terminé l'épreuve du triathlon S seront classés. Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses ne seront remises qu'aux triathlètes présents.

Dotation identique au 3 premiers individuels hommes scratch et 3 premières individuelles femmes scratch:

1er: 300€

2ème: 150€

3ème: 75€

DUNKERQUE VALENCE EMBRUN QUIBERON NICE

2017 GRAND PRIX DE TRIATHLON

1-2 JUILLET 2017

TRIATHLON VALENCE

Lac d'Aiguille

www.triathlondevalence.fr

VALÈNCE

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

le dauphiné

PALAIS DES SPORTS DE VALÈNCE

VITAMINE

NOVOTEL

RMC